

INSCRIPTION AU LYCÉE CLÉMENT ADER – RENTRÉE 2026

L'inscription se fait **au lycée** aux dates et horaires indiqués ci-dessous :

- **Mardi 30 juin 2026 (14h-18h)**
- **Mercredi 1er juillet 2026 (9h-19h)**
- **Jeudi 2 juillet 2026 (9h-19h).**

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER, A IMPRIMER SUR NOTRE SITE INTERNET ET A RAMENER LE JOUR DES INSCRIPTIONS.

INTENDANCE

- **Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat** avec les documents suivants :
 - **RIB** avec le nom de l'élève au dos.
 - **Attestation pour le quotient familial** (voir au bas de la fiche intendance ainsi que sur le document Région, consultable en ligne).
 - **Versement** de 30 euros (pour la demi-pension seulement) ou 10 repas selon le quotient familial (voir au bas de la fiche intendance).
- **1 photo d'identité** récente (avec le nom, le prénom et la classe de l'élève inscrit au dos).

SCOLARITÉ

- La **notification** d'affectation.
 - **Attestation de droits à la sécurité sociale de l'élève** sur laquelle figure **son propre numéro** (à télécharger sur le site de votre assurance maladie : Ameli.fr ou autre si régime spécifique).
 - Photocopie **recto/verso sur une seule page** de la **carte d'identité** (en cours de validité) sinon
 - Photocopie du **passport** ou du **titre de séjour en cours de validité (sur une seule page)**.
 - Photocopie du jugement si séparation (décision finale uniquement).
 - **1 photo d'identité** récente avec le nom et le prénom de l'élève **noté au dos de la photo**.
 - Photocopie du **livret de famille** (pages parents / enfants) ou extrait d'acte de naissance.
- Pour les élèves rentrant en 2GT : compléter et imprimer la fiche pédagogique n°1.
- Pour les élèves rentrant en 1^{ère} STI2D : compléter et imprimer la fiche pédagogique n°2.

INFIRMERIE / MDPH

- Si suivi médical particulier (PAI, PAP, PPS) : fiche infirmerie téléchargeable sur notre site. <http://lyceeader.eu> puis à déposer lors de l'inscription sous pli confidentiel à l'attention de l'infirmier (nom, prénom et classe de l'élève).
- Si suivi MDPH / ULIS : le dernier GEVASCO + la notification MDPH ou le récépissé de la demande de notification MDPH.



IMPORTANT

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
UN ÉLÈVE NON INSCRIT DANS LES DÉLAIS PERDRA SA PLACE**